



PV 410 DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 12 novembre 2018

Présents : Président : Laurent CHABAUD

Membres : Amadeu DO REGO, Michel GREGEOIS, Thierry BOLZE, Gérard GRANJON, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Olivier LANDY, Mohamed AROUS, Corentin BREURE, Bilal LAIMENE, Nicolas TRAN, Moussa TALL, Karim BOU-GATEF et Sami CHAOUCH.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : Membres : Jean Luc COMACLE, Roger ANDRE et Lucien CHARBONNEL.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

ABDI Driss : Courrier transmis à M. CHABAUD et M. CHAOUCH et courrier traité par M. DO REGO

AOUISSI Yannis : Courrier pris en compte et transmis à la commission Statut de l'Arbitrage

BELGACEM Lotfi : Indisponibilité tardive prise en compte

BOINON Adrien : Courrier transmis à M. CHABAUD

BOUTORH Hamza : Certificat médical pris en compte

BOVOLenta Dorian : Courrier transmis à la Ligue LAURAFoot

CHALA Nassim : Nouvelle adresse prise en compte

DA COSTA José Antonio : Dossier transmis à M. CHAOUCH

DJEMALI Sabri : Justificatif d'absence pris en compte. Amende maintenue et rapport transmis à M. CHAOUCH

DOUFENE Amirouche : Courrier transmis à M. CHABAUD et M. GRANJON

EFE Halim : indisponibilité pris en compte

ERASLAN Nabil : Dossier transmis à M. CHAOUCH

FEKRANE Fethi : Demande transmise à M. CHABAUD, M. LEFRANC et M. CIMIER

GOUACEM Mohamed : Arrêt de travail pris en compte

HASSEINE Brahim : Certificat médical pris en compte

IUNG Julien : Dossier transmis à M. CHAOUCH et M. ANDRE

KISSA Sérène : Certificat médical pris en compte

LOTFI Belgacem : Courrier pris en compte

MEDJAHED Salim : Courrier pris en compte

MOKEDDEM Fethallah : Indisponibilités pour la saison prises en compte

MOUKADDAM Hamza : Courrier traité par M. DO REGO

PINTO Philippe : Demande pris en compte

REBACHE Tarik : Indisponibilité du 01/11 transmise à M. CHABAUD et M. LEFRANC

ROUSSELET Didier : Courrier pris en compte

SALLET Léo : Certificat médical pris en compte

SICARD Stéphane : Courrier pris en compte

STEGNER Nathan : Dossier transmis à M. CHAOUCH

TASKIRAN Dylan : Certificat médical pris en compte

TELLI Adam : Courrier pris en compte

TOFFOLETTI Quentin : Dossiers transmis à M. CHAOUCH

VEYET Alexandre : Demande traitée par M. DO REGO

Courriers des arbitres et observateurs :

HAUTE BREVENNE FOOTBALL : Courrier pris en compte



PV 410 DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

ENT. ODENAS CHARENTAY SAINT-LAGER : Demande transmise à M. BOULON. Les 2 assistants pour la rencontre D2 du 25 novembre sont à votre charge

O. SATHONAY : Demande tardive d'arbitre non prise en compte

C.S. VAULXOIS : Forfait pris en compte

Liste des arbitres amendés :

Les arbitres suivants sont **amendés et distrait de désignation jusqu'à règlement de leur amende** :

NOM	PRENOM	NATURE DE L'AMENDE	CLUB D'APPARTENANCE	MONTANT DE L'AMENDE
ATAOUI BENCELLA	MEHDY	Absence AG	F.C. GERLAND	32 €
BAGIRAN	MAHMUT	Absence AG	OLYMPIQUE LYONNAIS	32 €
BENAZIZA	BADIS	Absence AG	LYON DUCHERE A.S.	32 €
BERA	IDRIS	Absence AG	DLR	32 €
CHAKIBI	AYMEN	Absence AG	DLR	32 €
DAG	MUCAHIT	Absence AG	DLR	32 €
DOUFENE	AMIROUCHE	Absence AG	MENIVAL F.C.	32 €
DREVON	BASTIEN	Absence AG	F.C. DE LIMONEST	32 €
EL BOUROUMI	OTHMAN	Absence AG	F.C. SAINT ROMAIN ENGAL	32 €
EL GADAMI	AZIZ	Absence AG	DLR	32 €
FETTER	HUGO	Absence AG	GRPE O.S. COUZONNAIS	32 €
GIRARD	MATTHEO	Absence AG	F.C. PONTCHARRA ST LOUP	32 €
HADJRI	YOUSSEF	Absence AG	A.S. BRON GRAND LYON	32 €
KADDOUR	HAMID	Absence AG	J.ST.O. GIVORS	32 €
KHELAF	YANIS	Absence AG	EV. DE LYON	32 €
KONTA	YOUSOUF	Absence AG	DLR	32 €
LATHUILIERE	BENOIT	Absence AG	DLR	32 €
MARQUES	LAZARE	Absence AG	A.S. BELLECOUR PERRACHE	32 €
MEKKAOUI	SOFIANE	Absence AG	LYON DUCHERE A.S.	32 €
METRI	BELKACEM	Absence AG	DLR	32 €
M'HACHI	GEBRIL	Absence AG	S.C. BRON TERRAILLON P.	32 €
MONCEL	ANTHONY	Absence AG	FOOTBALL CLUB REUSSITE	32 €
NOUAR	RIYAD MOHAMED	Absence AG	F.C. DE LIMONEST	32 €
OUHMD	YOUNESS	Absence AG	U.S. MAJOLAINE MEYZIEU	32 €
REMILI	RAYANE	Absence AG	AM.LAIQ.MIONS	32 €
SOW	SAIDOU	Absence AG	U.S. MILLERY VOURLES	32 €
AYDOGMUS	SEYYIB EWES	Absence rapports cartons rouges	F.C. VILLEFRANCHE	52 €
BOUABBACHE	IDHIR	Absence rapport carton rouge	AV. S. DE GENAY	26 €
OUHMD	YOUSSEF	Absence rapport carton rouge	O. DE VAULX EN VELIN	26 €
ASDRUBAL	LUDOVIC	Absence à Audition du 10/09/18	F.C. VAL LYONNAIS	60 €
DOUFEWE	AMIROUCHE	Absence rapports cartons rouges	MENIVAL F.C.	52 €
FAUQUERT	DANIEL	Absence rapport carton rouge	F.C. LAMURE POULE	26 €
BETTAIEB	JESSIM	Absence rapport C.D.A.	O. DE VAULX EN VELIN	26 €

CONVOICATIONS

CONVOICATION ARBITRE N°3 :

GUICHERD Thomas : Vous êtes convoqué devant les membres de la Commission de l'Arbitrage, le lundi 26 novembre 2018 à 19h30 au siège du DLR.



➡ LES DATES A NE PAS MANQUER

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 :

Stage annuel arbitres D3 (de 8h30 à 12h30) – Siège DLR

Stage annuel arbitres D4 (de 14h30 à 18h30) - siège du DLR

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018 :

Séance de correction questionnaire annuel arbitres FUTSAL (à partir de 21h00) – Siège DLR

➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez touJ. le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

J'adhère à l'UNAF pour 2018-2019

La newsletter #5

Les changements dans les lois du jeu

....

Et les infos flash diverses à suivre...

Adhésion UNAF 2018-2019, c'est reparti !:

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier.

Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.